



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

14 juin 2022

Pôle commun ACPR-AMF - Rapport annuel 2021 – Conférence de presse

Comme tous les ans depuis sa création en 2010, le Pôle commun Assurance Banque Epargne de l'ACPR et l'AMF présente son rapport annuel à l'occasion d'une conférence de presse. Le 14 juin 2022, Benoît de Juvigny, le secrétaire général de l'AMF, Dominique Laboureix, le secrétaire général de l'ACPR, aux côtés de Claire Castanet coordonnatrice du Pôle commun et directrice des relations avec les épargnants et de leur protection à l'AMF et Grégoire Vuarlot, directeur du contrôle des pratiques commerciales à l'ACPR, ont présenté les grands dossiers de l'année passée et les priorités des prochains mois.

 Télécharger le contenu

En savoir plus

➤ Rapport d'activité 2021 du Pôle Assurance Banque Epargne (AMF-ACPR)



Mots clés

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

RAPPORT ANNUEL

14 juin 2022

Le Pôle commun Assurance Banque Epargne de l'ACPR et de l'AMF publie son rapport annuel 2021



RAPPORT ANNUEL

COMMERCIALISATION

14 juin 2022

Rapport d'activité 2021 du Pôle Assurance Banque Epargne (AMF-ACPR)



PRISE DE PAROLE

RAPPORT ANNUEL

24 mai 2022

Discours de Robert Ophèle, Président de l'AMF - Présentation du rapport annuel 2021 de l'AMF - 18 mai 2022



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

